



OBJECTIF(S)

- Rédiger un contrat de bail type en toute sécurité pour le professionnel et son client

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Agents immobiliers et administrateurs de biens

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

LA PHILOSOPHIE DU BAIL TYPE

I - LA FORME ET LE CONTENU

II - LA DÉSIGNATION DES PARTIES

III - L'OBJET DU CONTRAT

IV - LA CONSISTANCE DU LOGEMENT

V - LA DESTINATION DES LOCAUX

VI - LA DÉSIGNATION DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES

VII - LA DURÉE DU CONTRAT

VIII - LES CONGÈS

IX - LES CONDITIONS FINANCIÈRES

X - LES CHARGES RÉCUPÉRABLES

XI - AUTRES MODALITÉS FINANCIÈRES

XII - L'ASSURANCE

XIII - LES TRAVAUX

XIV - LES GARANTIES

XV - STATUT PARTICULIER DE LA COLOCATION

XVI - LA CLAUSE RÉSOLUTOIRE ET LE CONTENTIEUX

XVII - LES HONORAIRES

XVIII - LES DIAGNOSTICS

XIX - L'ÉTAT DES LIEUX

XX - RESTITUTION DU DÉPÔT DE GARANTIE



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap